

Compte-rendu de la réunion avec la Communauté de commune Jalle Eau Bourde

Date : lundi 10 aout 2020, 14h00

Participants :

Emmanuel VIE, directeur du service transport de passagers - communauté de communes Jalle Eau Bourde
Sylvain BARET, commissaire enquêteur

Objet : Point de situation sur les études relatives aux navettes intercommunales « Prox'Bus ».

Cette réunion répond à un besoin d'informations suite à :

- l'indication figurant dans le « Complément au rapport de présentation – Exposé des motifs » où il est dit que « En complément des liaisons de transport en commun via les navettes intercommunales « PROXIBUS » sont actuellement à l'étude notamment au regard de l'accroissement des emplois générés dans le cadre de l'extension de cette zone logistique ».
- A la réponse de la commune à l'Observation 3.3 de l'association ACRE :

OBS 3.3 : transport en commun via des navettes intercommunales

ACRE fait remarquer que « la Commune évoque des études de transport en commun via des navettes intercommunales. Cependant, les besoins actuels sur les zones de Pot au Pin et de Jarry, et les difficultés de recrutement des entreprises dues au manque de moyen de transport des candidats potentiels sont tels que ce problème ne devrait plus être en phase d'étude mais en phase de réalisation : on arrive pratiquement en fin de programme de la zone logistique. »

Question commissaire enquêteur : le pétitionnaire pourrait-il fournir un point de situation sur ces études ?

Réponse de la commune : Une récente loi sur les transports a été votée. Des expérimentations sont en cours dans le cadre de cette loi sur des navettes dans des situations similaires. Une réunion pour préciser les conditions de mise en œuvre de ce transport spécifique est prévue à la rentrée au Ministère de Transports, en présence du Ministre délégué aux transports M. DJEBARRI.

Lors de notre échange, Monsieur Emmanuel Vie précise les points suivants :

Les domaines couverts par la régie des transports de la communauté de communes sont les suivants :

- Transport scolaire (stations en rouge sur la carte suivante) ;
- Ligne régulière Prox'Bus entre Saint Jean d'Illac et Martignas. Cette ligne est actuellement effectuée sur réservation, du fait des difficultés à recruter des chauffeurs ;
- Transport à la demande ;
- Ligne régulière Prox'Bus (stations en bleu sur la carte suivante). Cette ligne opérationnelle dessert de nombreuses stations sur les 3 communes entre « L'ombrière et l'hôpital Haut Lévêque », notamment les zones industrielles Auguste et Marticot . **On remarque toutefois que cette ligne ne dessert ni la zone de Pot au Pin, ni celle de Jarry.**

Pour pallier ce problème, une expérimentation portant sur la création d'une nouvelle ligne a été menée en 2017-2018. Celle-ci reliait Gazinet gare, Toctoucau et Pot au Pin à raison d'un aller le matin (départ 07h30 de Gazinet) et retour le soir (départ 17h30 de Pot au Pin). Avec trois personnes transportées sur un an, cette expérimentation s'est révélée être un échec malgré une importante publicité réalisée en cours d'année.

Un deuxième essai est en cours de réflexion mais se heurte à deux difficultés :

- Difficulté pour recruter des chauffeurs
- Définition du besoin pour éviter l'écueil de la première expérimentation.

A ce jour, aucun délai de mise en place de cette ligne expérimentale n'est connu.

